

OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES
Association
Siège social : 5 Rue Henri Dunant
CHATEAU-GONTIER
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

Parc Technopole
Rue Albert Einstein
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 09

Tél : 02.43.59.12.00
E-mail : cacpl@fiteco.com

OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES
Association
Siège social : 5 Rue Henri Dunant
CHATEAU-GONTIER
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

A l'Assemblée Générale des membres de l'association OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des frais engagés et comptabilisés par l'Association, en s'assurant du respect de la procédure interne relative aux « achats » mise en place au sein de l'Association, par une revue analytique des charges, et par des tests de substance.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

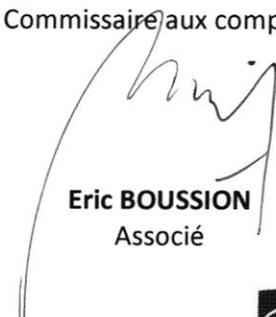
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 27 janvier 2020

FITECO
Commissaire aux comptes


Eric BOUSSION
Associé

OGEC CHATEAU-GONTIER BAZOUGES
Association
Siège social : 5 Rue Henri Dunant
CHATEAU-GONTIER
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 AOÛT 2019

BILAN ACTIF

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ACTIF	Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019			01/09/2017 au 31/08/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	8 554	8 554		
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	326 024	67 269	258 754	251 993
Constructions	11 469 185	5 639 020	5 830 165	6 081 212
Installations techniques, matériels	2 538 200	2 142 428	395 772	442 947
Autres immobilisations corporelles	192 954	130 270	62 685	65 358
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	116 749		116 749	15 885
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 110		1 110	1 110
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 670		3 670	3 670
TOTAL (I)	14 656 447	7 987 541	6 668 905	6 862 176
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes des usagers (familles)				2 250
Créances (3)				
Familles ou élèves	96 741	56 197	40 544	15 503
Personnel et charg. sociales à récupérer	1 488		1 488	1 670
Etat et autres collectivités publiques	64 103		64 103	184 177
Débiteurs divers	126 714		126 714	139 011
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	786 500		786 500	620 193
Charges constatées d'avance (3)	77 784		77 784	75 112
TOTAL (III)	1 153 332	56 197	1 097 135	1 037 915
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 809 778	8 043 738	7 766 040	7 900 091

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOC OGE C HG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PASSIF	Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 704 774	1 554 026
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	113 064	113 064
Report à nouveau	606 734	856 041
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-161 158	-249 307
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 468 372	1 501 858
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	119 217	104 243
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	3 851 004	3 879 925
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	86 888	82 158
TOTAL (III)	86 888	82 158
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 331 830	3 419 663
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus des usagers		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 193	104 443
Dettes fiscales et sociales	115 169	136 388
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 149	175 957
Autres dettes	777	3 850
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	148 030	97 707
TOTAL (V)	3 828 148	3 938 008
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 766 040	7 900 091
	3 132 374	3 230 941
	695 774	707 067

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC OGE C CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Participation des familles	1 288 243	1 296 766	-8 523	-0,66
Participations de l'Etat et des collectivités publiques	1 685 001	1 626 887	58 114	3,57
Ventes de produits et marchandises, travaux, études	40 748	43 179	-2 431	-5,63
Produits des activités annexes	357 355	320 460	36 896	11,51
Subventions d'exploitation	177 317	174 342	2 975	1,71
Reprises sur provisions, dépréciations, transferts de charges	43 982	37 494	6 489	17,31
Autres produits de gestion courante	136 351	157 093	-20 743	-13,20
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 728 997	3 656 220	72 777	1,99
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	25 303	29 822	-4 519	-15,15
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 201 186	1 155 060	46 126	3,99
Variation de stocks de matières premières, autres approv.				
Autres charges externes	397 001	425 573	-28 573	-6,71
Impôts, taxes et versements assimilés	121 511	106 569	14 941	14,02
Salaires et traitements	1 043 696	1 037 784	5 912	0,57
Charges sociales	368 745	390 990	-22 245	-5,69
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	632 050	624 360	7 690	1,23
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations	16 254	17 745	-1 491	-8,40
Dotations aux provisions	4 730	4 730		
Autres charges de gestion courante	5 894	28 259	-22 365	-79,14
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 816 370	3 816 162	208	0,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-87 373	-159 942	72 569	45,37
Remboursement des frais sur opérations faites en commun (III)				
Quote-part des frais sur opérations faites en commun (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	40	38	2	6,24
Autres intérêts et produits assimilés	1 043	1 564	-521	-33,32
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 083	1 602	-519	-32,39
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	78 147	79 385	-1 238	-1,56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	78 147	79 385	-1 238	-1,56
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-77 064	-77 783	719	0,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion	12 060	9 395	2 665	28,37
Sur opérations en capital	2 200	2 200		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	14 260	11 595	2 665	22,98
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	8 308	22 398	-14 090	-62,91
Sur opérations en capital	128	779	-651	-83,62
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 544		2 544	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	10 980	23 177	-12 197	-52,62
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	3 280	-11 582	14 862	128,32
Impôt sur les sociétés des pers. morales non lucratives				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-161 158	-249 307	88 150	35,36
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTER.				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
TOTAL DES PRODUITS	3 744 340	3 669 417	74 923	2,04
TOTAL DES CHARGES	3 905 498	3 918 724	-13 226	-0,34
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-161 158	-249 307	88 150	35,36
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	-161 158	-249 307	88 150	35

* Y compris :
 Redevances de crédit-bail mobilier
 Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

11 956	8 853
8 304	22 093
3 280	-11 582

ANNEXE COMPTABLE

29/43

ANNEXE

ASSOC OGECHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS		NS	
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE	O		

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019 dont le total est de 7 766 039.96 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -161 157.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

ASSOC OGEZ CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement			
	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 554		
CORPORELLES	Terrains	312 533		13 491
	Sur sol propre	4 649 022		
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	6 642 321		177 843
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 428 648		125 651
	Inst. générales, agencés & aménagés divers	6 195		
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport	32 696		
	Matériel de bureau & mobilier informatique	130 459		23 603
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours	15 885		169 844	
Avances et acomptes				
TOTAL		14 217 758		510 432
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	1 110		
	Prêts et autres immobilisations financières	3 670		
TOTAL		4 780		
TOTAL GENERAL		14 231 093		510 432

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.				
	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles			8 554	
CORPORELLES	Terrains			326 024	
	Sur sol propre			4 649 022	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			6 820 164	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		16 098	2 538 200	
	Inst. gal. agen. amé. divers			6 195	
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport			32 696	
	Mat. bureau, inform., mobilier			154 063	
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours	68 980			116 749	
Avances et acomptes					
TOTAL	68 980	16 098	14 643 112		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			1 110	
	Prêts & autres immob. financières			3 670	
TOTAL			4 780		
TOTAL GENERAL		68 980	16 098	14 656 447	

ANNEXE

ASSOC OGECH CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	8 554			8 554
Terrains		60 540	6 730		67 269
Constructions	Sur sol propre	2 590 000	128 352		2 718 353
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	2 620 130	300 538		2 920 668
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 985 700	172 698	15 970	2 142 428
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 392	313		3 706
	Matériel de transport	32 696			32 696
	Mat. bureau et informatiq., mob.	67 905	25 963		93 868
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		7 360 363	634 594	15 970	7 978 987
TOTAL GENERAL		7 368 917	634 594	15 970	7 987 541

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TABLEAU DES PROVISIONS					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées					
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	82 158	4 730		86 888
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chgs sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	82 158	4 730		86 888	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
	- autres Immo's financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	56 277	16 254	16 335	56 197	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	56 277	16 254	16 335	56 197	
TOTAL GÉNÉRAL	138 435	20 985	16 335	143 085	
Dont provisions pour pertes à terminalison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		20 985	16 335	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE

ASSOC OGECHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 670		3 670
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	56 197		56 197
	Autres créances clients	40 544	40 544	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 488	1 488	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	64 103	64 103	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	126 714	126 714		
Charges constatées d'avance	77 784	77 784		
TOTAUX		370 502	310 634	59 868
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	77 784
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	77 784

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	800
Autres créances	108 140
Disponibilités	759
TOTAL	109 699

ANNEXE

ASSOC OGECHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 554 026	150 748		1 704 774
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 501 858	87 112	120 598	1 468 372
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	113 064			113 064
Report à nouveau	856 041		249 307	606 734
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-249 307	249 307		
Subventions d'investissement non renouvelables	104 243	60 830	45 856	119 217
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	3 879 925	547 997	415 761	4 012 161

ANNEXE

ASSOC OGECHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 331 830	199 457	731 019	2 401 355
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	107 193	107 193		
Personnel & comptes rattachés	24 533	24 533		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	75 899	75 899		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	14 736	14 736		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	125 149	125 149		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	777	777		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	148 030	148 030		
TOTAUX	3 828 148	695 774	731 019	2 401 355

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	148 030
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	148 030

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 472
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 878
Dettes fiscales et sociales	23 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 082
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	66 491

ANNEXE

ASSOC OGE C CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 86 888.24 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0.30 %
Table de mortalité	INSEE 2018
Départ volontaire à	67 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

Subventions obtenues assorties d'un droit de reprise :

- Région : diverses subventions; engagement sur 30 ans à maintenir le caractère d'établissement d'enseignement
- Département : Loi Falloux, engagement de maintien des activités au service de l'enseignement secondaire sur la durée des amortissements des biens financés

ENGAGEMENTS REÇUS

Caution solidaire de l'Association des Ecoles Libres de la Mayenne à hauteur de 50 % sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 2 000 000 € (16/10/2013)

Caution solidaire de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 50 % sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 2 000 000 € (16/10/2013)

Au 31/08/2019, le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 651 293 €.

Caution solidaire de l'Association des Ecoles Libres de la Mayenne à hauteur de 315 000 € sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 630 000 € (13/12/2013)

Au 31/08/2019, le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 420 564 €.

Caution solidaire de l'Association des Ecoles Libres de la Mayenne à hauteur de 600 000 € sur l'emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 1 200 000 € (15/09/2016)

Au 31/08/2019, le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 107 078 €.

ANNEXE

ASSOC OGEC CHG-BAZOUGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

Informations générales complémentaires :

Conformément à la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, le montant des rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à :

- rémunérations : 155 381 €
- avantages en nature : Néant

Subventions d'équipements

Il s'agit de subventions d'équipements obtenues avant 1995 et non assorties de droit de reprise de la part de la Région, de la taxe d'apprentissage affectée à l'investissement ainsi que diverses subventions sans droit de reprise.

Ces subventions sont amorties sur la même durée que le bien financé.

Au 31/08/2019, le montant net des subventions restant à amortir s'élève à 119 217 €.